

ASSEMBLEE GENERALE DU REPAR-CEFDHAC ET ATELIER DE SENSIBILISATION DES PARLEMENTAIRES SUR L'ASSECHEMENT DU LAC-TCHAD

COMMUNIQUE FINAL

Sous le haut patronage du Très Honorable Président de l'Assemblée Nationale de la République du Tchad, avec l'appui de la Coordination nationale du REPAR- Tchad et de la Coopération Technique Allemande(GIZ) s'est tenu du 20 au 23 mars 2012, à N'Djamena(Hôtel Kempinski) l'Assemblée Générale du Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers Denses et Humides d'Afrique Centrale(REPAR- CEFDHAC) couplé à l'Atelier de sensibilisation des parlementaires sur l'assèchement du lac-Tchad.

Y ont pris part une soixantaine de participants représentant respectivement:

- Les Parlementaires des coordinations nationales du REPAR, à l'exception du Rwanda ;
- Les Responsables des organisations sous-régionales en charge des questions forestières et environnementales à savoir le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, le président de la Commission du Bassin du Lac-Tchad, le PFBC ;
- Les Partenaires au développement ;
- Les Experts ;
- Des Invités spéciaux.

Placées sous la modération générale de Jean-Paul NLEND NKOTT, ces assises avaient pour objectif principal de *poursuivre la redynamisation du REPAR et favoriser la construction d'une vision prospective portée par une planification stratégique adaptée.*

Les objectifs spécifiques étaient de :

- ✓ Examiner et valider le Plan d'Action 2012 – 2015 de la Coordination Régionale ;
- ✓ Impulser une dynamique nouvelle par la mise en place de nouveaux organes plus représentatifs ;
- ✓ Engager une réflexion soutenue sur les changements climatiques et



spécialement sur le drame de l'assèchement continu du Lac Tchad ;

- ✓ Elaborer une feuille de route à court terme ressortant notamment la tenue de la 3^e conférence des parlementaires.

Il s'agissait donc d'une rencontre aux enjeux réels à la fois pour le fonctionnement et la dynamisation du réseau, mais aussi pour le Lac-Tchad dont le rythme d'assèchement actuel nécessite une attention au plus haut niveau des autorités tchadienne, et de la Sous-Région et une mobilisation de la Communauté internationale.

Les travaux ont été introduits par une cérémonie protocolaire placée sous la haute présidence du Président de l'Assemblée Nationale du Tchad, le Très Honorable Dr Haroun KABADY, ponctuée tour à tour des allocutions ci-après :

- Le mot de bienvenue du coordonnateur national du REPAR Tchad ;
- Le mot du coordonnateur régional sortant ;
- Le Mot de bienvenue Coordonnateur REPAR Tchad ;
- Le Mot du Coordonnateur Régional ;
- Le Mot du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ;
- Le Mot du Ministre de l'Hydraulique Urbaine et Rurale du Tchad ;
- Le Mot du Ministre de l'environnement et des Ressources Halieutiques du Tchad ;
- Le discours d'ouverture du Président de l'Assemblée Nationale du Tchad, le Très Honorable **Dr. HAROUN KABADI** ;

Ces différentes allocutions ont situé sur les enjeux et défis des assises, et permis de mettre en lumière l'intérêt stratégique de la contribution des parlementaires dans le chantier de la gouvernance forestière et environnementale dans la sous-région, mais surtout dans la recherche de solutions pour sauver le lac-Tchad. C'est ce qui justifie l'exhortation forte du Président de l'Assemblée Nationale à l'endroit des parlementaires en vue de faire un plaidoyer face à cette menace que constituerait la disparition du lac-Tchad pour la sous-région, une exhortation qui se situe dans le prolongement de la sollicitude du Président de la République du Tchad, **SE Idriss DEBY ITNO** qui a personnellement défendu ce dossier à l'occasion du Forum Mondial de l'Eau tenu à Marseille en France le et 17 du mois courant.

Finie la phase protocolaire d'ouverture, les participants sont entrés dans la phase technique des travaux après que le modérateur général ait au préalable rappelé les objectifs et mis en place le présidium chargé de la coordination des assises. Ainsi, qui a permis de suivre une série de communications en deux principales phases:



La présentation des rapports d'activités:

D'abord le rapport bilan de la coordination sortante par l'Hon. ZAM Jean Jacques Coordonnateur régional, ensuite les rapports d'activités des coordinations nationales assorties d'un aperçu sur les lois relatives à l'environnement, à l'aménagement du territoire et au développement durable dans chaque pays ; à l'exception du Rwanda.

Il se dégage de ces présentations que ces rapports couvrent la période de 2008 à ce jour correspondent au plan stratégique du REPAR adopté au sortir de l'atelier de restructuration et de planification tenu à Yaoundé en avril 2008, mais ne confine pas nécessairement les activités des coordinations nationales qui s'appuient davantage sur les contextes et priorités nationales.

Il en ressort pour ce qui est de coordination régionale que malgré l'insuffisance de financements et face à un plan stratégique plutôt ambitieux, le réseau a été visible à travers une participation active aux foras internationaux, et des résultats pertinents méritent d'être relevés.

Et pour ce qui est des coordinations nationales, en dehors de la coordination du REPAR-Cameroun, leur déploiement reste timide, avec des disparités et des écarts significatifs entre les pays, une situation qui pourrait se justifier en partie par les cadres juridiques et institutionnels des pays mais aussi par le faible engagement des Parlements.

Les échanges qui ont suivi ces présentations ont servi de cadre pour indiquer à la coordination régionale la nécessité de poursuivre son action en prenant appui sur les thématiques prioritaires, et l'urgence de rendre les coordinations nationales plus dynamiques, d'harmoniser l'approche et le format de présentation des rapports pour une meilleure lisibilité des actions menées.

Les exposés thématiques sur la problématique des changements climatiques, de l'avancée du désert et de l'assèchement du Lac-Tchad ont par la suite donné l'occasion de saisir la situation actuelle du Lac-Tchad qui subit un assèchement rapide et continu avec des conséquences considérables sur le plan environnemental, économique, social et géostratégique. Et en dépit de la prudence dans l'analyse, les communicateurs s'accordent unanimement sur l'intérêt d'une action politique basée sur un plaidoyer orienté vers les Gouvernements, la communauté internationale et les bailleurs dont les contours et la démarche méritent aussi d'être convenablement définis et maîtrisés par les parlementaires eux-mêmes.

Pour approfondir les réflexions amorcées après l'ensemble des exposés, les



participants ont traité en commissions 4 thèmes majeurs et complémentaires à savoir :

- Le plan d'action 2012-2015 du REPAR ;
- L'organisation de la 3^{ème} conférence internationale des parlementaires;
- Stratégie d'influence du REPAR pour la contribution des Etats en faveur de la COMIFAC ;
- Réponses à l'assèchement du Lac Tchad.

A la faveur des restitutions en plénière, les participants se sont accordés sur la nécessité pour le REPAR de poursuivre ses efforts en vue d'apporter une meilleure contribution à la consolidation de la gouvernance forestière et environnementale dans la Sous-Région.

Moment fort des assises, le huis clos réservé aux seuls délégués statutaires a servi de cadre pour approfondir les échanges, de prendre des décisions et formuler des recommandations relativement aux questions qui ont été soumises à leur appréciation ; notamment l'organisation de la 3^{ème} Conférence, le plan d'action 2012-2015, la feuille de route à court terme de la Coordination régionale, la modification dans certaines de certaines dispositions du règlement intérieur et la mise en place un nouveau bureau.

Soucieux d'appuyer les efforts du Gouvernement tchadien, engagé dans un ambitieux programme de reboisement des espaces dénommé la *Grande Muraille Verte*, les parlementaires ont inauguré le site de reboisement de 4 hectares offert qui leur a été dédié par le Gouvernement tchadien en y plantant des arbres. Une visite sur le Lac-Tchad a également donné l'occasion d'apprécier la réalité de l'assèchement.

Au terme des assises, d'importantes résolutions ont été prises :

1. Le plan d'action 2012-2015 de la Coordination Régionale est adopté sur la base des seules activités prioritaires retenues en huis clos ; il est assorti d'une feuille de route des activités à mener à court terme ;
2. Le Règlement Intérieur du REPAR-CEFDHAC est modifié dans certaines de ses dispositions ;
3. Un nouveau bureau de la Coordination Régionale est mis en place, le Coordonnateur sortant, l'Hon ZAM Jean-Jacques ayant été reconduit dans ses fonctions ;



4. *Sur la question de l'opérationnalisation du siège du REPAR- CEFDHAC* fixé statutairement à Kinshassa, un délai de six(06) mois correspondant à la tenue de la 3^{ème} conférence internationale des parlementaires a été donné à la République Démocratique du Congo pour prendre les mesures nécessaires dans les meilleurs délais dudit siège; et dans le cas échéant, mettre en œuvre les nouvelles dispositions du règlement intérieur qui ouvrent la possibilité de le fixer dans un autre pays membre ;
5. Redynamiser les coordinations nationales pour les rendre plus opérationnelles et améliorer leur capacité d'intervention au niveau national ;
6. *Concernant l'organisation de la 3^{ème} Conférence internationale des parlementaires* prévue à Libreville au Gabon, dont la tenue a été fixée au mois de novembre 2012 :
 - ✓ accélérer les préparatifs de l'événement par une nouvelle saisine par le Président de l'Assemblée Nationale du Cameroun de ses pairs du Parlement du Gabon ;
 - ✓ Commissionner une mission exploratoire de parlementaires du Cameroun en terre gabonaise ;
 - ✓ Engager la recherche des partenaires autour de l'événement pour lui donner une portée véritablement internationale dépassant le seul niveau sous régional ;
 - ✓ Envoyer une délégation de parlementaires à la conférence de Rio plus 20 en vue de peser sur les décisions et organiser un side event pour soutenir le plaidoyer en rapport avec la 3^{ème} conférence ;
7. *Sur la question de l'assèchement du Lac-Tchad*, engager dans l'urgence sur la base d'une déclaration des parlementaires, un plaidoyer auprès des Gouvernements, de la Communauté internationale, des Partenaires, Bailleurs de fonds et mettre en place un comité chargé de préparer et de le conduire;
8. *Sur la question du mécanisme de financement autonome de la COMIFAC*, mettre en œuvre une stratégie d'influence à destination des Gouvernements de la sous-région en s'appuyant sur un document de référence et une démarche ;

N'Djamena, le 23 mars 2012

Les Participants



giz